

# RECYCLAGE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER

(SUR LA BASE DE LA RECOMMANDATION R. 482 DE LA CNAM)

DURÉE : 1 JOURS  
(7 HEURES)

Théorie : 0,5 jour  
Pratique : 0,5 jour



## Objectifs de la formation :

Justifier d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite (arrêté du 2 décembre 1998).

## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

#### **GÉNÉRALITÉS**

Les indicateurs de sécurité au travail  
Statistiques accidents du travail  
Les grands principes de prévention  
Les acteurs de prévention  
Les responsabilités  
L'obligation de formation  
L'autorisation de conduite

#### **CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE**

Les différentes catégories selon la R.482  
Description et terminologie  
Les différents organes et dispositifs de sécurité : technologie et fonctionnement

#### **SÉCURITÉ**

Les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier.  
Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins

### FORMATION PRATIQUE

#### **PRISE DE POSTE**

Contrôle du bon état général de l'engin et du fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.

#### **CONDUITE ET CIRCULATION**

Circulation avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage en marche avant et en marche arrière,

#### **TRAVAIL AVEC L'ENGIN**

Mise en situation de travail adaptée à chaque engin telle que décrite dans la recommandation R.482 de l'INRS

#### **FIN DE POSTE ET OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DE 1<sup>ER</sup> NIVEAU**

### EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DU SAVOIR-FAIRE

Evaluation théorique  
Evaluations pratiques (selon les catégories)

#### **Objectifs Pédagogiques :**

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité un engin de chantier sur la base du référentiel de connaissances de la R. 482 de la CNAM.

**Animation** par un formateur qualifié

#### **Pédagogie :**

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 0,4 jour)
- Applications pratiques sur les catégories d'engins concernés (durée : 0,5 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : évaluation pratique continue (durée : 0,1 jour)

**Validation** : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite

#### **PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS**

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur d'engins de chantier, et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.

Effectif : 6 personnes maximum.

